

Goûter à l'aventure d'un monde juste

En 2033 le coût de l'énergie et des matières premières a été multiplié par 3. Le coût du transport et des emballages a progressivement pris une part majoritaire dans le prix des produits. Les pesticides les plus dangereux ont été interdits, et les engrais azotés coûtent maintenant trop cher pour beaucoup d'agriculteurs. Le monde de l'agroalimentaire est en train de changer en profondeur, et la relocalisation de la production des dernières années est maintenant suivie de la relocalisation de la transformation.

Œuvrer avec audace : assumer la croissance tout en relocalisant

Arcadie a pris de l'avance, et depuis 3 ans, nous avons atteint notre objectif de 100% de nos produits vendus en emballages consignés, que ce soit pour les produits finis ou pour le vrac. Pour rendre cela possible, il a fallu relocaliser au maximum notre circuit de distribution, et nous avons atteint 80% de notre chiffre d'affaires réalisé dans un rayon de 350km, ce qui nous permet, en partenariat avec les réseaux de consignes qui se chargent du nettoyage, de récupérer et de réutiliser nos propres emballages, principalement en inox et fabriqués en France.

Arcadie est devenu le principal fournisseur d'épices et de plantes médicinales de la région en prenant des parts de marché sur le conventionnel, et a continué à croître pour atteindre environ 130 personnes et 35 millions de CA.

Nous avons continué à développer nos gammes de produits historiques, les épices et les plantes, et nous sommes maintenant reconnus dans la région comme la référence sur ces produits, à la fois pour la qualité et pour l'implication de l'entreprise sur les sujets sociétaux. Nos marques sont incontournables dans tous les circuits de distribution de la région. Nous sommes en particulier présents dans beaucoup de supermarchés et chez quasiment tous les magasins de producteurs et autres AMAP, à qui nous proposons régulièrement des idées recettes adaptées aux légumes de saison.

En plus de nos marques grand public, nous avons conservé une part importante de nos ventes aux professionnels, mais avec une diminution de la part des gros industriels et une augmentation très forte de la restauration collective et des restaurants, qui représentent maintenant 10% de notre CA, principalement via des grossistes spécialisés.

Nous gérons maintenant plus de 1000 références, dont 30% sont saisonnières. Notre outil de production s'est adapté pour gérer de très petites séries, avec un système d'impression d'étiquettes simplifiées directement sur les lignes.

Agir pour la terre : nos impacts positifs dépassent maintenant nos impacts négatifs

Nous avons atteint notre seuil d'incompressibilité de nos émissions carbone il y a 5 ans, à environ 30% de ce qu'il était en 2022. Depuis, tous les progrès se sont faits principalement en augmentant la captation réalisée par les cultures, ainsi que par quelques projets visant à compenser l'impact de nos bâtiments.

Toutes nos matières premières sont transportées par voilier, péniche ou camion électrique.

En plus du label Biopartenaire qui concerne maintenant 100% de nos approvisionnements, Arcadie propose depuis 5 ans un « contrat biodiversité » à tous ses producteurs, pour expérimenter un nouveau statut pour l'agriculteur, à mi-chemin entre le statut salarié et le statut d'agriculteur, qui permet de partager les risques et les efforts : en échange d'une action concertée sur les 5 causes majeures d'érosion de la biodiversité et d'un droit de regard sur leurs pratiques, ils ont accès à un fonds de soutien en cas d'aléa climatique ou de contamination accidentelle. Ce fonds est abondé par Arcadie à hauteur de 5% de notre CA.

Depuis 3 ans, nous n'achetons ni ne vendons plus aucun plastique jetable. Les seuls plastiques que nous acceptons sont ceux dont l'utilisation est garantie 10 ans, et que les vendeurs s'engagent à reprendre et recycler intégralement après cette durée. Cela s'applique bien sûr aux emballages, mais aussi aux fournitures administratives, à l'informatique et aux machines de production. La sensibilisation que nous avons menée auprès de nos producteurs les a amenés à se passer aussi presque intégralement de plastique dans leur pratique agricole.

Le cercle ferme est maintenant constitué de 5 personnes qui sont aussi en charge de toute l'activité formation/sensibilisation d'Arcadie. Depuis 3 ans, nous proposons un cycle de formation de 10 journées réparties sur 1 an, qui permet aux participants (dont beaucoup de professionnels de la restauration collective) de retrouver un lien vivant avec l'alimentation en suivant tout le cycle depuis la culture jusqu'au compost, en passant par la transformation et la cuisine, la philosophie et le dessin.

Grâce à une action concertée avec toutes les entreprises de la zone de Méjannes, nous avons pu multiplier par 100 le nombre d'arbres et d'arbustes et supprimer totalement les produits phytosanitaires. Nous avons eu la grande fierté de recevoir le compte-rendu du dernier inventaire de biodiversité qui a constaté une multiplication par 4 du nombre d'espèces, animales et végétales, présentes sur la zone par rapport à 2022, avec la première observation d'un crapaud à coutreaux, et l'arrivée de deux couples d'hirondelles dans le petit abri qui héberge quelques poules et sert aussi aux poneys ou moutons qui viennent tondre l'herbe de temps en temps.

La zone est maintenant tellement verte qu'elle est devenue un lieu de promenade du week-end pour les habitants de Méjannes.

Se rencontrer : des liens plus denses avec toutes les parties prenantes

Tous ces projets n'ont été possibles que grâce à l'engagement enthousiaste de tous les Arcadiens, qui sont de plus en plus impliqués, autonomes, à l'écoute de leur raison d'être personnelle et de la façon dont elle s'accorde à celle de l'entreprise.

La polyvalence a nettement progressé, grâce entre autres à la mise à jour du parcours padawan, qui impose maintenant à chaque Arcadien d'aller rencontrer au moins un client et un producteur tous les 5 ans. Cette rencontre des clients se fait principalement par les livraisons en direct à nos clients proches, qui sont faites par presque tous les Arcadiens en roulement. Les rencontres de producteurs se font comme à la ferme, via une journée de travail aux champs chez l'un ou chez l'autre.

La formation et l'insertion ont progressivement pris une part de plus en plus importante dans Arcadie, jusqu'à atteindre 15% des effectifs constitués de stagiaires, alternants ou personnes en cours de réinsertion.

Nous avons même inauguré il y a 2 ans un atelier d'insertion destiné aux personnes éloignées de l'emploi. Pendant 2 ans maximum, et avec l'aide d'un animateur financé par les collectivités locales, elles apprennent progressivement à travailler en équipe, à respecter des horaires, à se servir de machines, à traiter leurs tensions en réunion. Leur dernière année est consacrée à réaliser un « chef d'œuvre », c'est-à-dire un projet qu'elles auront imaginé et réalisé entièrement au sein d'Arcadie. Cela peut être un aménagement du poste de travail, un nouveau produit ou simplement une présentation en public d'un sujet qui leur tient à cœur. En parallèle, elles sont accompagnées pour trouver leur prochain poste, avec des bilans de compétences, des ateliers de rédaction de CV, du coaching en vue des entretiens d'embauche.

Le salaire minimum chez Arcadie est indexé depuis 5 ans sur un nouvel indice, le « salaire minimum décent », qui a atteint 2200€ cette année. Nous avons maintenu notre écart maximum de 1 à 3 entre le plus bas et le plus haut salaire. Grâce à la demande de dérogation faite par notre CSE, nous avons aussi maintenant une participation répartie à parts égales entre tous les salariés. La prime d'intéressement est basée sur 3 critères : un indicateur économique, un indicateur social et un indicateur écologique.

Un congé associatif a été mis en place, qui permet à chaque salarié de consacrer une année de son temps (soit d'un coup, soit réparti) à une association de son choix.

Toutes ces avancées sociales ont été permises par une amélioration de la productivité de 30%, en partie obtenue grâce à mécanisation de certaines tâches de production, mais surtout grâce à la rationalisation et la sobriété des services support, qui font la chasse aux pratiques inutiles. Nous avons ainsi pu ramener notre marge brute à 50%.

Arcadie est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) depuis 8 ans, et la nouvelle gouvernance est maintenant mature. Après quelques années de tâtonnements, chaque partie prenante a trouvé sa place et collabore activement pour s'assurer qu'Arcadie est entièrement au service du bien commun. Nous avons par exemple intégré des représentants des consommateurs dans les négociations de prix avec les producteurs. Les coûts de chacun sont mis sur la table et négociés pour obtenir la plus juste répartition de la valeur possible.